

CGT

M A T M U

TRACT
10 JANVIER
2022

Il ne suffit pas
de s'indigner,
il faut s'engager !



Prime Macron
Vraie ou fausse bonne idée ?

Le 25 Janvier 2022 s'ouvrent les négociations annuelles obligatoires (NAO)

La CGT a décidé de se pencher sur un sujet souvent demandé :
La Prime Macron...

...Prime demandée régulièrement par de nombreux salariés, que la CGT a réclamé également en 2021.

Mais finalement, la prime Macron est-elle une vraie bonne idée ?

Les négociations salariales sont l'occasion de distribuer **une partie des bénéfices de l'Entreprise à ses salariés, puisque ces résultats sont le fruit du travail de chacun d'entre nous.**

Pour autant, cette somme n'est pas extensible. Les organisations syndicales doivent donc prioriser leurs revendications dans la distribution de cette enveloppe négociée.

Dans ces nombreux choix qui s'offrent à nous, la prime Macron est-elle une bonne idée ?

Rappelons tout d'abord ce qu'est cette prime :

- C'est avant tout **une prime exceptionnelle** : elle peut se négocier chaque année et n'est donc pas un acquis.
- Elle est versée sous conditions de rémunération (salaire inférieur à 3 SMIC annuel)
- **Elle est défiscalisée**, c'est à dire que les salariés ne paient pas d'impôt sur cette prime. Il est utile de rappeler ici que **les impôts financent entre autre l'éducation de nos enfants et la santé de tous.**
- **Elle est désocialisée**, aucune cotisation sociale et patronale n'est prélevée. **Pour rappel, les cotisations sociales financent 4 branches** : la maladie, la famille, la retraite et les accidents du travail / maladies professionnelles



A L'HEURE OÙ LA PANDÉMIE FAIT DES RAVAGES DANS LA SOCIÉTÉ, NOUS DEVONS NOUS POSER LES BONNES QUESTIONS : LES COTISATIONS SOCIALES SONT-ELLES UN COÛT OU UN INVESTISSEMENT ?

Alors certains y verront des avantages : la somme perçue est nette d'impôt et de cotisation sociale. Mais tout ceci n'est qu'un leurre : **on nous offre d'une main ce qu'on nous retire de l'autre.** Les impôts et cotisations qui ne rentrent pas par ce dispositif ne financent donc pas les services publics.

A l'heure où l'on ferme des lits dans les hôpitaux, où l'on réfléchit à allonger l'âge de départ à la retraite car il manque de l'argent pour la financer, la CGT Matmut doit-elle être complice de cela ?

Mais au delà de ces arguments syndicaux, regardons l'effet de cette prime sur votre carrière.

Parlons argent, car c'est le nerf de la guerre. Avant tout, plusieurs données essentielles à votre compréhension pour cette démonstration "mathématique" :

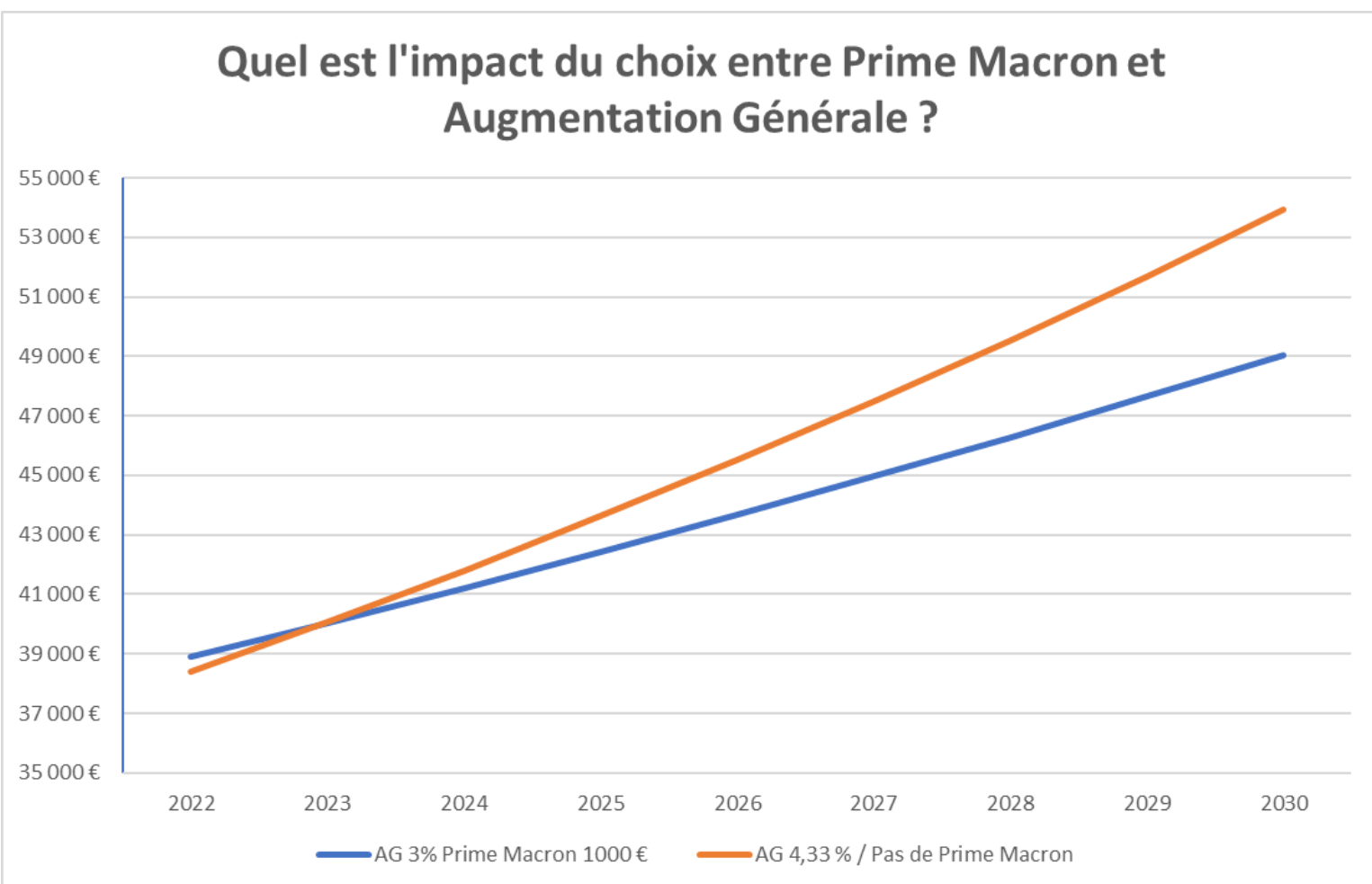
- 1 % d'Augmentation Générale coûte à la Matmut 3,9 millions d'euros environ, cotisations sociales comprises
- 5200 salariés Matmut touchent moins de 3 fois le SMIC et sont éligibles à la prime Macron.
- En 2021, le salaire moyen d'un non cadre est de 36 812 € annuel, celui d'un cadre de 56 047 €.
- Verser une prime Macron de 1000 € coûte à l'entreprise 5,2 M€, correspondant à un augmentation générale de 1,33 % pour tous (Masse salariale 2020 : 385 M€, cotisations sociales incluses)

Une fois ces données intégrées, 2 solutions s'offrent aux Organisations Syndicales : Prime Macron ou Augmentation Générale équivalente ?

Prenons donc **2 hypothèses dont les montants versés par l'entreprise sont équivalents (18,7 M€) :**

- 1ère hypothèse : Augmentation Générale de 3 % et Prime Macron fixe de 1000 € **versée chaque année**
- 2ème hypothèse : Pas de prime Macron, l'équivalent de cette prime Macron est versée en AG, soit une AG de 4,33 %

Hypothèse	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
AG 3% Prime Macron 1000 €	36 812 €	38 916 €	40 054 €	41 225 €	42 432 €	43 675 €	44 955 €	46 274 €	47 632 €	49 031 €
AG 4,33 % / Pas de Prime Macron	36 812 €	38 405,96 €	40 068,94 €	41 803,92 €	43 614,03 €	45 502,52 €	47 472,78 €	49 528,35 €	51 672,93 €	53 910,37 €



Cette démonstration chiffrée parle d'elle-même : la Prime Macron étant une prime exceptionnelle, le taux négocié d'Augmentation Générale s'applique sur votre salaire, pas sur la prime versée. L'avantage de cette prime est d'avoir des fonds disponibles immédiatement. Mais c'est finalement une solution à moyen terme de diminuer le salaire perçu pendant toute votre carrière, en versant une prime annuelle d'un montant identique chaque année qui n'est pas revalorisée par le taux d'AG. Cette démonstration est également valable pour tous les métiers qui perçoivent une prime sur objectif (IME, Ociane), puisque le plafond de cette prime est fixe chaque année.

Pour conclure :

Nous l'avions réclamée les années précédentes, mais la crise sanitaire nous incite à revenir à des fondamentaux sociaux. Cette prime est privilégiée par de nombreuses entreprises, comme en atteste les premiers accords NAO de 2022, au détriment d'une Augmentation Générale significative. La CGT ne privilégiera donc plus la Prime Macron car :

- Elle permet un **gain immédiat**, mais s'avère au final **néfaste pour votre salaire sur le long terme**,
- **Elle vide les caisses des cotisations sociales**, et permet à tous les gouvernements successifs de justifier des mesures de casse sociale (baisse des remboursements sécu, baisse des retraites, augmentation de l'âge légal de départ en retraite...),
- Elle fait croire aux salariés qu'ils paient moins d'impôts sur leur salaire, mais avec un budget annuel de l'Etat en déficit, c'est une illusion dangereuse : **ce qui n'est pas payé d'un côté le sera forcément de l'autre.**

Nous espérons par cette démonstration avoir réussi à vous convaincre de la nécessité de négocier une Augmentation Générale pour tous au lieu d'accumuler les mesures exceptionnelles.

L'enveloppe NAO n'étant pas extensible, mieux vaut choisir une augmentation pérenne, seule mesure efficace pour conserver votre pouvoir d'achat de manière durable (surtout avec une inflation 2021 à 2,8 %).

Nous restons ouverts au débat afin d'échanger sur nos points de vue respectifs.

VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA CGT MATMUT POUR DEFENDRE VOS INTERETS

Sans syndicats, aucune avancée sociale n'aurait eu lieu dans l'entreprise.
Sans adhérents, aucun syndicat n'aurait de poids dans les négociations.
Sans poids, aucun contre pouvoir n'existerait, ce qui donnerait lieu à un rapport de force déséquilibré laissant toute latitude à l'entreprise pour agir à sa convenance.

Nous sommes une équipe qui souhaite faire usage de son droit d'expression concernant nos conditions de travail comme la loi le permet. Nous nous engageons au service du collectif.
Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus par la Direction.

Vos Délégués syndicaux :

- Françoise Olivero
- Ludovic Barroin
- Dominique Le Maout
- Grégory Herviou
- Matthieu Chanthavong
- Ismahan Baghdadi
- Cyril His
- Fabrice Valladont

Votre Délégué Syndical Référent

Ludovic Barroin



Téléphone : 06 64 74 04 22
Email : contact@cgt-matmut.fr
Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt-matmut.fr

CGT
M A T M U